

B.T.S.

Bâtiment



*Statut Scolaire
et Apprentissage*

CONTENU DU PARCOURS DE FORMATION*

Enseignement général

10 h

Culture Générale	3 h
Mathématiques	3 h
Sciences Physiques	2 h
Anglais	2 h

Enseignement professionnel

22h

Calcul des Structures	5 h
Conception d'Ouvrages	6 h
Conduite de Chantier	7 h
Caractérisation des Matériaux	2 h
Topographie	2 h

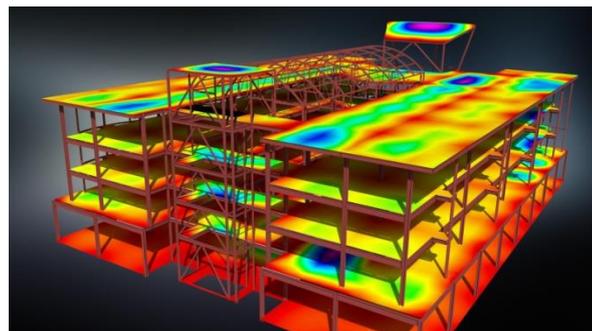
- **Calcul des structures** : Dimensionner et vérifier la résistance des éléments d'une structure de bâtiment.
- **Conception d'Ouvrages** : Analyser la structure d'un bâtiment et proposer des solutions techniques, établir des plans d'exécution d'un ouvrage.
- **Conduite de Chantier** : Préparer, Planifier, Organiser et Piloter les travaux, Gérer des moyens humains et matériels
- **Economie et gestion** : Établir les situations de Travaux et Suivre un budget de chantier.
- **Laboratoire et Topographie** : Étudier la conformité des matériaux, Établir un relevé et Implanter un ouvrage.
- **B.I.M** : Dans chaque discipline professionnelle l'utilisation de logiciels informatiques permettra l'acquisition des méthodes de travail liées à la modélisation des données du bâtiment (**B**uilding **I**nformation **M**odeling).



COMPETENCES MISES EN OEUVRE

L'apprenti(e) ou l'étudiant(e) sera amené à :

- ✓ **Analyser et Dimensionner** les éléments de structure d'un bâtiment.
- ✓ **Maîtriser** les relevés et l'implantation des ouvrages.
- ✓ **Organiser et gérer** des moyens matériels et humains.



Compétences visées :

- **Concevoir**
- **Organiser**
- **Gérer un chantier**

ORGANISATION DE LA FORMATION POUR L'APPRENTISSAGE

Sur les 2 ans, **les phases de formation alternent** par période de 4 semaines environ **entre l'entreprise** choisie par le candidat(e) (1600 heures) **et le centre de formation** (1550 heures).

Année d'apprentissage	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
	Rémunération en % du SMIC		
1 ^{ère} Année	40 %	50 %	55 %
2 ^{ème} Année	50 %	60 %	65 %
3 ^{ème} Année	60 %	70 %	80 %

En entreprise vous serez guidé et épaulé dans votre formation par un **Maître d'Apprentissage** et en centre de formation, un **Enseignant Référent** vous accompagnera également tout au long de votre apprentissage.

ORGANISATION DE LA FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE

Vos heures de formations se répartiront de la façon suivante : 10h en enseignement général et 22h en enseignement professionnel. Un stage en milieu professionnel de 8 semaines est prévu en fin de 1^{ère} année de formation, ce stage donnera lieu à la rédaction d'un rapport de stage qui sera évalué lors de l'épreuve U61 : suivi de chantier.

L'organisation de voyages linguistiques et culturels (qui ouvre les étudiants à l'international), l'étroite collaboration avec les professionnels du BTP (stages en entreprises, forum, interventions de professionnels, visites d'entreprises, association d'anciens élèves) et l'utilisation d'un réseau informatique doté de logiciels performants constituent des axes forts du développement de la section de Techniciens Supérieurs en Bâtiment.

APRES LA FORMATION

Vous pouvez choisir de poursuivre vos études :

- **en Licence Professionnelle** : conducteur de travaux, management environnemental et qualité global de la construction, projeteur CAO DAO, métiers de l'immobilier, gestion du patrimoine,...
- **en École d'Ingénieurs** (scolaire ou apprentissage)
- **en Classe Préparatoire ATS**
- **en Licence + Master Génie Civil**

Vous pourrez prétendre à de nombreux métiers en tant que chef d'entreprise, profession libérale, salarié :

- **Administratif** : employé des collectivités territoriales
- **Conception** : les Bureaux d'Etudes ;
- **Préparation** : bureaux des méthodes, maîtrise d'œuvre, suivi de chantier
- **Réalisation** : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux
- **Contrôle** : technicien de laboratoire ou bureau de contrôle
- **Sécurité** : coordonnateur (hygiène et sécurité des chantiers), expert-conseil
- **Commercial**
- **Diagnostic** : thermique, amiante,...

Les secteurs d'activités :

- la construction neuve (logement, tertiaire, industrielle,...), la construction de maisons individuelles, la maintenance et la réhabilitation du cadre bâti, les études, la coordination et le pilotage d'opération, le contrôle technique.



1 rue de Crouy
01000 BOURG-EN-BRESSE

@ 0010016m@ac-lyon.fr

 <https://carriat.ent.auvergnerhonealpes.fr>

) 04 74 32 18 48

